



Vente d'un bien immobilier

Par **laetitia250**, le **14/02/2008** à **12:50**

Suite au décès de mon père, ma mère veut vendre la maison qu'ils ont achetée ensemble. Celle-ci a été achetée sous le régime des derniers des vivants. Avec l'argent de cette vente, ma mère voudrait racheter une maison plus petite pour elle seule. Est-elle dans l'obligation de verser une somme d'argent de la vente de cette maison à ses enfants?
Est-ce qu'un de ses enfants peut s'opposer à la vente de cette maison?
Est-elle obligée de verser aux enfants la part du père?
Peut-elle donner un bien (meuble...)?
Si oui comment procéder?

Je vous remercie d'avance
laetitia